

Résumé

de l'actualité économique,
financière et sociale du Gabon

*Présentation des articles sur l'économie gabonaise,
parus dans la presse nationale et internationale*

N°44 – Février 2014

Avant-propos

Le 44^e numéro du **Résumé de l'actualité** donne un aperçu des informations à caractère économique et financier, parues dans la presse locale et étrangère au cours de la première quinzaine du mois de Février 2014. Elles concernent notamment :

SOMMAIRE

ACTUALITE DES SECTEURS..... page 3

- ENVIRONNEMENT

. *Gestion durable de la forêt..... page 3*

. *Généraliser le processus d'attribution des forêts*

communautaires page 3

- PECHE

. *Accord entre Seafod et les pêcheurs artisanaux page 4*

- MINES ET HYDROCARBURES

. *Dur comme fer: l'Etat veut croire au réveil de
belinga..... page 5*

. *Ferrex confirme son intérêt pour Mebaga page 5*

-AUTOMOBILE

. *5774 véhicules neufs vendus en 2013..... page 5*

- **L'Environnement** avec la présentation du plan d'actions national de lutte contre l'exploitation forestière illicite.
- **La Pêche**, avec la signature d'un accord visant à dynamiser le secteur pêche au Gabon.
- **Mines et Hydrocarbures** où il a été présenté le projet minier de Belinga en vue de trouver des partenaires pour son développement.
- **L'Automobile** avec l'augmentation des ventes de véhicules neufs en 2013.
- **Le Transport** avec le bilan positif pour 2013 de la Compagnie de Nationale de Navigation Intérieure et

Internationale.

- **Les Nouvelles Technologies** avec la signature de « l'accord-entreprise » entre l'Etat gabonais et Microsoft.

- TRANSPORT

. *Tout va bien à la Compagnie de navigation intérieure et internationale page 6*

- NOUVELLES TECHNOLOGIES

. *Accord entreprise ANINF- Microsoft..... page 7*

- ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

. *Le Gabon parmi les 10 premiers pays les moins risqués d'Afrique page 7*

- ECONOMIE – BIEN-ETRE SOCIAL

. *Sylvia Bongo O. présente le rapport d'études et de préconisation de la stratégie d'investissement humain page 8*

INTEGRATION SOUS-REGIONALE

. *Point sur les mesures d'exécution des récentes décisions page 9*

- **L'Environnement des affaires,** avec le classement appréciable du Gabon dans le groupe des dix économies les moins risqués du continent africain.
- **L'Economie et le bien-être social** avec la présentation du rapport d'études et de préconisation de la stratégie d'investissement humain.
- **L'Intégration sous régionale** avec la préparation de l'ordre du jour du prochain Conseil des Ministres de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale (UDEAC).

ACTUALITE DES SECTEURS

ENVIRONNEMENT

Gestion durable de la forêt

Le plan d'actions national de lutte contre l'exploitation forestière illicite (PANEFI) a été lancé vendredi 14 février, par Louis Philippe MVE NKOGHE, ministre délégué auprès du Ministre de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles. C'était à la faveur d'un atelier qui a vu les participants axer leur réflexion sur plusieurs points tels que :

- les faits et méfaits de l'exploitation forestière illégale au Gabon ;
- les propositions d'actions de lutte coordonnée aux niveaux sous régional et international ;
- les outils modernes de traçabilité du bois pour contribuer à la gouvernance forestière ;
- le partenariat entre l'ONG Conservation Justice et le Ministère en charge des Forêts et la place des concessions forestières certifiées dans la lutte contre cette pratique.

Au terme de cet atelier, des actions pratiques visant à renforcer

efficacement la mise en œuvre du PANEFI ont été proposées. Il importe aussi de finaliser le processus de révision du code forestier pour renforcer le cadre répressif, et que les poursuites judiciaires débouchent sur des condamnations fermes et exemplaires des contrevenants. Pour Paul KOUMBA ZAOU, directeur général des forêts « les autorités ont décidé de lutter contre cette gangrène, afin de protéger les ressources forestières, non seulement pour nous même, mais aussi pour les générations futures à qui nous devons léguer cette richesse naturelle ».

Source : *l'Union* n°11459 du 15 février 2014

Généraliser le processus d'attribution des forêts communautaires

Les représentants des communautés dans le secteur forestier sont satisfaits au sortir de l'atelier national sur les droits des communautés dans le secteur forestier au Gabon, qui s'est tenu deux jours durant au

Ministère des Forêts, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles. Néanmoins, elles espèrent que les recommandations de ces travaux seront prises en compte et mises en œuvre.

Celles-ci mettent en exergue le renforcement des droits procéduraux des communautés locales et autochtones (droits à l'information et à la justice des populations locales en matière de gouvernance forestière) et la promotion du renforcement des capacités de ces populations en matière de droits et devoirs. En clôturant les travaux, le Ministre délégué auprès du Ministre des Forêts, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles, Louis Philippe NKOGHE a indiqué que la forêt offre d'immenses opportunités pour améliorer

les conditions de vie et le bien-être des populations. L'engagement pris par les autorités devrait prochainement, se traduire par la généralisation du processus d'attribution des forêts communautaires et la finalisation du modèle du cahier de charges contractuelles qui prévoient les modalités de partage des bénéfices issus de l'exploitation forestière.

Source : L'union n°11454 du 11 Février 2014

PECHE

Accord entre Seafood Gabon et les pêcheurs artisanaux

Un accord a été signé entre les différents acteurs engagés dans le domaine de la gestion de la filière pêche. Cet accord vise à établir et suivre une stratégie commune en vue de développer la pêche au Gabon.

Etaient présents:

- ✓ Seafood ;
- ✓ Fonds Gabonais d'Investissement;
- ✓ La Direction des pêches et de l'Aquaculture ;
- ✓ Les pêcheurs artisanaux;
- ✓ Les mareyeuses.

La restructuration de ce secteur par cet accord va avoir plusieurs avantages notamment :

- ✓ des produits de bonne qualité qui pourra par la suite entraîner une baisse généralisée des produits finaux.
- ✓

Le tout pour répondre à quatre objectifs :

- ✓ mettre en place des réseaux de distribution et d'exportation fiables;
- ✓ jeter les bases du dispositif d'approvisionnement de l'usine de transformation et de traitement de poisson du Gabon ;
- ✓ professionnaliser le secteur afin de mettre aux normes les équipements de pêche et amener ses acteurs à se constituer en groupement d'intérêt économique.

- ✓ créer de nombreux emplois.

Source : L'Union n° 11456 du 13 Février 2014

MINES ET HYDROCARBURES

Dur comme fer : l'Etat veut croire au réveil du projet de Belinga

La délégation gabonaise, en partenariat avec Eramet-Comilog, était au Cap (Afrique du Sud), du 3 au 6 février 2014, pour prendre part à la 20^e édition de Mining Indaba, la grande conférence qui rassemble professionnels et investisseurs du secteur minier africain. La délégation était conduite par Régis IMMONGAULT, ministre des mines. L'objectif de la partie gabonaise était de présenter et trouver des partenaires pour le développement du gisement de fer de Belinga. Libreville a même organisé, le 5 février 2014, en marge de la conférence officielle, une réunion de présentation du projet coordonnée par le Français Patrick de SAINT SIMON, patron de la société de conseil TGM. Connue depuis les années 1950, tour à tour convoitée par les géants Vale et BHP

BILLITON puis attribué en 2006 à CHINA MACHINERY ENGINEERING CORPORATION (CMEC) qui l'avait laissé en sommeil, le gisement de Belinga est revenu entre les mains de l'Etat à la suite d'une décision d'arbitrage et d'un rachat des parts des chinoises, fin décembre 2013. Le cabinet indépendant SRK a confirmé des réserves de 463 millions de tonnes de minerai à haute teneur. Belinga serait la deuxième mine de fer en Afrique après celle du mont Simandou, en Guinée (5 milliards de tonnes).

Sources: Jeune Afrique n°2771 du 15u 22 février 2014

L'Union n°11452 du 8 février 2014

Ferrex confirme son intérêt pour Mebaga

La compagnie minière australienne Ferrex qui détient le permis d'exploitation de minerai de fer près de Mitziac (Mebaga) vient de conclure un accord de financement d'exploitation avec deux holdings britanniques Anglo American et Kumba Iron.

Les deux holdings vont financer l'exploration de Mebaga et des zones environnantes sur une période de deux ans.

La compagnie Ferrex détient une superficie de 309 km² pour son exploration. L'objectif de la société est de parvenir à exploiter, dès la première année d'activité, environ 8 km de minéralisation sur les 19 km identifiés de 90 à 150 millions de tonnes d'oxyde, à une teneur de 35 à 65% en fer, et de 550 à 900 millions de tonnes à une teneur de 25 à 40% en fer.

Source: Jeune Afrique Economie n°394 de février 2014 (page 254)

AUTOMOBILE

5774 véhicules neufs vendus en 2013

Le marché de l'automobile neuve a connu une embellie en 2013. Selon les dernières statistiques de l'Union des Représentants de l'Automobile et de l'Industrie (URAI), les ventes ont progressé de 7,5% en 2013 par rapport à 2012 (5340 unités vendues). Confortant ainsi le Gabon comme premier marché d'Afrique Centrale et deuxième de la zone Francophone. Avec la décision de

l'Etat d'interdire l'importation des véhicules d'occasion de plus de 3 ans, les concessionnaires peuvent s'attendre à une année 2014 et celles à venir des plus radieuses.

Source : l'Union n°11456 du 13 février 2014

TRANSPORT

Tout va bien à la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale

La Compagnie Nationale de Navigation Intérieure et Internationale (CNNII) a tenu dernièrement son conseil d'administration autour de son président Pierre SOCKAT, afin d'examiner le rapport d'activité 2013 et le projet de budget de l'exercice 2014. Selon le rapport financier du Conseil d'administration, la CNNII a clôturé l'année 2013 sur un bilan largement positif, avec un chiffre d'affaires de 4 milliards de FCFA pour un bénéfice net de l'ordre de 400 millions de FCFA. En effet, entre le mois de mai, date de début effectif

de ses activités, et le 3 décembre 2013, la CNNII a transporté 105.063 passagers, fait environ 781 voyages pour une moyenne de 13.133 passagers par mois, tout navire, devenant ainsi le premier transporteur du pays par voie d'eau sur ce segment. Le bilan se révèle positif au regard des réalisations qui ont été effectuées. Le Conseil d'administration a encouragé le directeur général à poursuivre les efforts engagés, dans le processus de dynamisation de l'entreprise.

Source : l'Union n°11448 du 4 février 2014

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Accord entreprise ANINF- Microsoft

L'administration gabonaise vers le tour numérique

L'Etat gabonais vient de signer avec la firme Microsoft un « Accord-entreprise ». La signature de cet accord entre dans la modernisation des structures de l'Etat grâce aux technologies de l'information et de la communication. Ce contrat d'importance a été officiellement présenté le 04 Février 2014 à Libreville par le Ministre de l'Economie Numérique, Pastor NGOUA N'NEME, et le Directeur Général de l'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des fréquences (ANINF), Alex BONGO ONDIMBA, en présence des représentants de Microsoft et ceux des Ministères et Administrations publiques.

Cet accord vise notamment l'acquisition des licences Microsoft, mais également le renouvellement des compétences de l'Administration gabonaise dans le domaine des TIC.

Pour le Ministre de l'économie Numérique, cet « accord-entreprise » entre Microsoft et l'Etat gabonais « constitue, entre autres, une étape importante dans la mise en œuvre du tout

numérique prôné par les plus hautes autorités de notre pays ». Le membre du gouvernement a indiqué que le secteur de l'éducation, « grande consommatrice de logiciels », en sera le plus grand bénéficiaire à travers le projet **e-Education** actuellement en expérimentation à travers quelques établissements scolaires pilotes dans le pays.

Pour sa part le directeur général de l'ANINF a invité l'ensemble de l'Administration à s'approprier l'objet du présent contrat en vue de « combattre cette pauvreté numérique » qui caractérise nos administrations publiques.

« Il s'agit pour nous de vous présenter un ensemble de solutions informatiques qui vont, j'en suis convaincu, augmenter la productivité des agents de l'Etat » et « apporter une réponse significative à la facture numérique dans notre administration » a ajouté le directeur général de l'ANINF.

Source : L'union n°11449 du 05 Février 2014

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Le Gabon parmi les dix premières économies les moins risquées d'Afrique

A l'instar du Ghana, du Sénégal ou du Cap-Vert, la Coface place le Gabon dans le groupe des dix premières économies les moins risquées du continent africain. Mesurant le niveau moyen de risque d'impayé, à court terme, cette appréciation du leader mondial de l'assurance-crédit vient renforcer la crédibilité financière du Gabon exprimée en décembre dernier, par

l'émission de nouvelles obligations souveraines pour un montant de 1,5 milliard de dollars (750 milliards de FCFA). Ce classement est fait sur la base des données macroéconomiques, financières et politiques, et prend en compte l'expérience de paiement enregistrée sur les entreprises et l'appréhension de l'environnement des affaires. Le Gabon maintient en 2014, sa

première place parmi les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Sur la carte du premier trimestre 2014 des évaluations de probabilité de défaut des entreprises, le Gabon est le seul pays de la sous-région à obtenir un niveau B pour le « risque-pays ». A l'échelle globale, le niveau B est également celui, entre autres, de l'Espagne, de l'Italie, de la Croatie ou du Kazakhstan.

Notons que le « risque pays » (ou risque souverain) est, au sens strict, la probabilité qu'un pays assurera le service de sa dette extérieure. Certains pays pouvant présenter des vulnérabilités par rapport aux investissements internationaux. Ce qui n'est pas le cas pour le Gabon dont les points forts sont mis en exergue par la Coface.

Sources : l'Union n°11447 du 03 Février 2014

Coface.com du 1^{er} février 2014

ECONOMIE – BIEN-ETRE SOCIAL

Sylvia Bongo Ondimba présente le rapport d'études et de préconisation de la stratégie 'investissement humain

En octobre 2013, le Chef de l'Etat avait chargé la Première Dame du suivi de la réforme de l'aide sociale. Elle s'est attelée à ce travail avec le soutien méthodologique du cabinet international Mc Kinsey.

Le 5 février dernier, au cours d'une cérémonie solennelle à la présidence de la République, la Première Dame, Sylvia BONGO ONDIMBA a présenté au Chef de l'Etat le rapport final d'études et de préconisation de la stratégie d'investissement humain du Gabon.

Les membres du gouvernement, les directeurs et secrétaires généraux des départements ministériels, le patronat gabonais, les agences onusiennes, les membres du corps diplomatique, les agences sous-tutelle de la présidence, la

société civile ont pris part à cette cérémonie.

Ce rapport présente :

- le diagnostic de la situation de la pauvreté dans notre pays ;
- l'état des préconisations pour lutter efficacement contre la précarité et les inégalités sociales.

Il devra être un outil précieux pour le renforcement du capital humain, une prospérité partagée du Gabon Emergent, l'outil de base de la réforme de l'aide sociale de notre pays.

Source : L'Union n°11450 du 6 février 2014

INTEGRATION SOUS-REGIONALE

Réunion du Comité Inter-Etats

Le point sur les mesures d'exécution des récentes décisions

Une réunion du Comité inter – Etats s'est tenue le 5 février à l'Institut sous régional multisectoriel de technologie appliquée, de la planification et d'évaluation de projets (ISTA) à Libreville. En prélude à la 26^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UDEAC), cette rencontre a pour but de faire le point sur l'évolution de :

- la mise en œuvre des décisions relatives à la libre circulation des personnes dans tout l'espace CEMAC ;
- du Fonds « Train my generation »;
- les conséquences de la situation en République Centrafricaine;
- le fonctionnement de la CEMAC, en liaison avec le soutien financier de 25 milliards de FCFA des Chefs d'Etat de la CEMAC en faveur de la FOMAC et du gouvernement Centrafricain.

Le Secrétaire général du ministère de l'Economie et la Prospective, monsieur Jean Philippe NDONG BIYOGO a rappelé, entre autres, que la concrétisation du Fonds « Train my génération » nécessite la mobilisation de 100 milliards de FCFA de fonds propres des Etats de la CEMAC, le reste étant à rechercher auprès des partenaires au développement.

Source : L'Union n° 11457 du 14 février 2014

